



**UNION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX de l'EDUCATION NATIONALE
DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE**

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine
06130 Grasse - Tél. : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

Compte rendu de la rencontre MAIRIE de GRASSE

mercredi 9 octobre 2019 à 14H à GRASSE
salle du conseil municipal – place du petit puits

Rappel de l'invitation :

Monsieur le Maire (de la ville de Grasse) souhaite que tous les DDEN des écoles grassoises soient reçus par l'Administration tant pour les travaux dans les écoles que pour la Vie Scolaire et le périscolaire.

Aussi, je vous remercie d'assister à la réunion du :

Mercredi 9 octobre 2019, à 14 heures, Hôtel de Ville de GRASSE – salle du Conseil Municipal.

Présents :

- **DDEN** : Michelle MESSIN, Chantal MARTUCCI, Jean DOUSSY, Jean-Marc GUSTAVE, Denise TETE, Félix GANDON, Claudine LE BLAY.

- Élus :

Dominique BOURRET (Adjointe à la Vie Scolaire et périscolaire et de la jeunesse, du livre, de la lecture publique et de la Médiathèque)

Jean-François LAPORTE (Conseiller Municipal délégué est chargé des bâtiments communaux).

- Techniciens :

Dorothee POPHILLAT (Directrice Générale Adjointe culture, animation, vie scolaire, jeunesse et vie associative)

Philippe AUGUSTIN LUCILE (Directeur de la vie scolaire)

Frédérique COMBES (Directrice des bâtiments communaux)

Audrey EUSEBI (Directrice jeunesse et périscolaire)

Sébastien MUSSO (Direction service informatique)

- Accueil par Mme D. BOURRET

Focus Vigipirate :

Il faut savoir que le niveau VIGIPIRATE "**sécurité renforcée-risque attentat**" est maintenu sur l'ensemble du territoire national et particulièrement sur notre département.

Il est donc demandé aux membres DDEN d'y être sensibles pour appuyer en conseil d'école les dispositions municipales toujours en cours

Nous sommes dans la phase 3 des travaux.

Il a été mis en place tout un dispositif pour empêcher qu'un intrus puisse entrer dans l'école, avec notamment la mise en place pour toutes les écoles de badges qui ne sont pas duplicables. Par mesure de sécurité, aucun badge supplémentaire ne peut être distribué (parents, associations...), bien l'expliquer lors des conseils d'école. Avec grilles hautes et portails, un gros investissement a été fait pour protéger les écoles.

Pouvoir s'enfermer dans les classes, nécessité de verrous et barres qui pourraient bloquer les portes des classes et couloirs : le SDIS et la police sont en désaccord avec ce moyen de fermeture. Des boutons moletés pourraient être une solution, mais crainte que les élèves s'enferment seuls. Les demandes sont toujours faites après les exercices, par les directeurs, mais la mairie n'a pas pu encore prendre de décision .

En cas d'incident, (alerte météo, début d'alerte, fin d'alerte,...) la mairie peut envoyer un SMS sur tous les téléphones des parents qui ont donné leur numéro de portable

Bilan énergétique des bâtiments : (Economie d'énergie eau gaz et électricité):

Une étude a été conduite pour les 23 écoles, financée par l'ADEME et la caisse des Dépôts et le copil qui veille au bon déroulement de l'objectif va être rendu :

Une première phase de petits travaux va être effectuée, pour réduire la consommation d'eau, (chasse d'eau, robinets), pour réduire la consommation d'électricité (minuteurs...)

Une mauvaise nouvelle : l'augmentation du prix de l'électricité qui passe de 0,15 à 0,19 centimes.

Le contrat avec EDF arrive à terme et il doit être lancé un appel d'offre en marché public

Une économie a été réalisée avec les écoles chauffées avec le gaz.

Une deuxième phase est envisagée pour 2021/2022 : réhabiliter complètement un groupe scolaire

Une troisième phase en 2022/2023 : réhabiliter complètement un deuxième groupe scolaire.

Plan climatisation :

Dracéa : problème d'isolation connu (trop chaud l'été et trop froid l'hiver)

Réflexion en cours pour climatisation des réfectoires en élémentaire et des dortoirs en maternelle, le but étant d'avoir une salle de froid par école

Travaux : Un important travail de peinture des classes est réalisé. Une classe par semaine est repeinte. Les nouvelles demandes seront prises pour le budget 2020. Suite à subvention « vigipirate » pour menuiseries extérieures, le changement des volets nord de l'école St Jacques se fera durant les vacances d'automne

Informatique :

Une lenteur est constatée dans l'installation de l'informatique dans les écoles due à un manque de personnel ; une journée de travail est nécessaire et cela ne peut se faire que le mercredi, mais le service informatique espère avancer pendant les vacances de Toussaint. 18 projecteurs TBI sont à installer et une dotation de 70 ordinateurs est prévue avec une maintenance effectuée par les services compétents de la mairie.

Rappel par IEN aux directeurs d'école : c'est à la ville de faire des investissements et de les entretenir. Tout matériel non acheté par la ville ne peut pas être entretenu et assuré par la ville.

La restauration scolaire :

SODEXO : fin de contrat janvier 2021

Suite au dysfonctionnement du personnel de la nouvelle cuisine construite permettant de cuisiner sur place avec des produits frais et locaux, la SODEXO n'a pas fait payer aux familles les repas de la dernière semaine de juin 2019 et a procédé à un changement complet de l'équipe cuisine (voir l'article « Grasse société » qui paraîtra dans la revue Kiosque, remis en avant première à chaque DDEN. « Qualité, goût, présentation »). Le responsable qualité goûte chaque recette avant de les proposer, ce qui semble apporter plus de satisfaction, les améliorations sont sensibles.

La D.S.P. avec la SODEXO se termine en janvier 2021 et sera sans doute prolongée jusqu'en juin 2021 pour éviter un arrêt en cours d'année scolaire. Ensuite la commune devra choisir de travailler en régie municipale ou en DSP (Délégation de Service Public) et dans ce cas avec quel prestataire ? En septembre 2020, une étude par un cabinet extérieur va être réalisée. Le nouveau contrat sera valable 5-6 ans pour satisfaire 5000 repas par jour.

Chasse au gaspillage : au moyen de pesées et une approche pédagogique envers les enfants sur les sites des écoles Elémentaires de St Antoine et de Dracéa et maternelle de St Antoine . Le gain financier dégagé permettra d'améliorer encore plus la qualité.

Pause méridienne : Surveillance

Sur ce temps, la ville met à disposition des surveillants, la loi prévoit 1 adulte pour 40 enfants. Il est difficile de détacher du personnel pour faire des animations, bibliothèque, éducation à l'alimentation ou autre.

A Grasse, tous les directeurs ont signé une convention avec la Mairie et sont responsables de l'établissement durant ce temps (locaux et personnel) pour organiser la surveillance et assurer la sécurité. ; ils sont rémunérés en tant que vacataires – Monsieur AUGUSTIN-LUCILE doit nous transmettre le livret de consignes

La ville a également proposé à des enseignants d'accompagner ce temps du repas des enfants, une seule volontaire à l'élémentaire St Jacques.

Le mercredi midi, un animateur pour 12 enfants mange à chaque table disposant d'une heure : le repas peut devenir un temps de loisir éducatif.

Charte des ATSEM : depuis le 1^{er} septembre 2019 un document réalisé en collaboration avec le maire, l'I.E.N., un comité technique de la ville, précise le rôle de l'ATSEM au sein de l'école maternelle et permet d'en unifier le fonctionnement. M. AUGUSTIN-LUCILE en remettra un exemplaire à Michelle MESSIN.

Amélioration des conditions de travail des ATSEM : achat de matériel ergonomique.

Les réfectoires des maternelles Roses de Mai et les Jasmins ont été équipés de tables colorées, octogonales à hauteur d'adultes et de chaises hautes les enfants . Si l'efficacité de cette expérience est reconnue, les autres maternelles seront équipées de ce mobilier ergonomique qui sera budgétisé et planifié sur plusieurs exercices.

Effectif et l'école à 3 ans : il est à noter que la population baisse sur la commune au profit d'un déplacement des familles dans le Var

Les rapports de visite des DDEN : ils sont lus et analysés par le personnel de la mairie et une synthèse est faite à Madame BOURRET.

Remerciements mutuels

16H fin de la réunion.